

COMMUNIQUE DE PRESSE

APPEL À CANDIDATURES

SÉLECTION D'INCUBATEURS D'ENTREPRISES DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OAPI

Yaoundé, le 04 Novembre 2025

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) lance un appel à candidatures pour sélectionner des incubateurs d'entreprises opérant dans ses dix-sept (17) États membres. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'opérationnalisation du mécanisme de financement de l'invention et de l'innovation mis en place en partenariat avec le Fonds de Garantie Africain (African Guarantee Fund AGF). Elle vise à renforcer l'écosystème entrepreneurial et à favoriser la valorisation des innovations et des inventions développées dans l'espace OAPI.

Les incubateurs sélectionnés auront pour mission de fournir une assistance technique spécialisée pour la maturation des inventions et des innovations, tout en renforçant les capacités entrepreneuriales et commerciales des porteurs de projets innovants.

Les incubateurs retenus seront appelés à :

- Accompagner les porteurs de projets dans la maturation technique et commerciale de leurs innovations ;
- Fournir une assistance technique pour le développement et la protection des inventions ;
- Renforcer les capacités entrepreneuriales des innovateurs (planification d'affaires, stratégies de commercialisation, gestion de projet) ;
- Contribuer à la création d'un écosystème favorable à l'innovation et à l'entrepreneuriat dans l'espace OAPI ;

Peuvent soumettre leur candidature les incubateurs qui :

- Sont légalement enregistrés et opérationnels dans l'un des 17 États membres de l'OAPI ;
- Disposent d'une expérience avérée en matière d'accompagnement d'entrepreneurs et de porteurs de projets innovants ;
- Possèdent des infrastructures et/ou des ressources humaines qualifiées pour l'accompagnement technique et entrepreneurial ;
- Démonstrent une capacité à travailler en réseau avec d'autres acteurs de l'écosystème de l'innovation.

Les dossiers de candidature doivent être soumis (en format PDF) par voie électronique à l'adresse suivante : procurement@africanguaranteefund.com.

La date limite de dépôt des candidatures est fixé au 15 décembre 2025.

Pour plus amples informations, allez sur le site :

www.oapi.int ou appelez au +237 677 144 084 (WhatsApp).

À PROPOS DE L'OAPI

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle est une institution intergouvernementale regroupant 17 États membres d'Afrique centrale, de l'ouest et de l'océan Indien. Sa mission est de promouvoir et de protéger la propriété intellectuelle en tant qu'outil de développement économique au sein de ces États : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, République centrafricaine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo.

À PROPOS DE AGF

L'African Guarantee Fund est une institution financière panafricaine non bancaire fondée en 2011 par l'Agence Danoise pour le Développement International (DANIDA), l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) et la Banque Africaine de Développement (BAD). Son objectif principal est de promouvoir le financement des PME par le biais de garanties et du renforcement des capacités. L'AGF opère depuis ses bureaux implantés au Kenya, au Togo et à l'île Maurice.